

HAROLD MABERN

# LE DEVOIR

Vol. CV N° 292

LE DEVOIR, LE MARDI 23 DÉCEMBRE 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

LES DONS AFFLUENT POUR LA « MAMAN MYSTÈRE » DE ROSEMONT



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un petit coup de pouce avant Noël: la famille Sene a reçu lundi de la nourriture et des cadeaux distribués par le vice-président de Jeunesse au Soleil, Tommy Kulczyk. Comme la «maman-mystère» de Rosemont, ils font partie des milliers de Montréalais qui ont besoin de ce type de soutien pour manger à leur faim.

AUSTÉRITÉ

## Prudence, lancent les économistes

Québec doit éviter les gestes précipités axés sur le court terme, dit l'Association des économistes québécois

FRANÇOIS DESJARDINS

Le gouvernement Couillard a tout intérêt, au regard de la population et des centaines de milliers d'employés de l'État avec lesquels il négocie, à chercher un équilibre entre ce que le contribuable est capable de payer et ce qui peut «inciter les personnes compétentes et talentueuses» à faire carrière dans le secteur public.

Dans un mémoire transmis à la Commission de révision permanente des programmes, l'Association des économistes québécois (ASDEQ) indique à Québec qu'il doit faire preuve de «discernement dans ses responsabilités d'employeur», tout en ayant à l'esprit que son redressement des finances, de manière générale, doit se faire dans une perspective à long terme.

Autrement dit, «éviter la précipitation» et les «approches «mur à mur» qui serviraient les besoins du court terme. Un exemple: «retomber dans le piège de moins bien entretenir les infrastructures pendant 5 ou 10 années pour être forcé, par la suite, de faire un rattrapage difficile à gérer».

Le document regroupe plusieurs recommandations: évaluation d'impact «intégrée» pour tous les nouveaux programmes (comme en Europe), prévisions économiques et budgétaires pluriannuelles, mise sur pied d'une commission d'experts indépendants pour évaluer les outils de développement économique, etc. Et survient au moment où tout le monde se met à table pour

VOIR PAGE A 8: ÉCONOMISTES

Lire aussi: L'austérité freine l'économie, selon le Mouvement Desjardins Page B 1

## Des fruits croquants... et un malaise

« Je ne veux pas être privilégiée parce que j'ai été capable de parler », dit la jeune mère

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Samedi matin, à peine 9 heures. On sonne à la porte du 3 et demi que la «maman-mystère» de Rosemont partage avec ses enfants de 11 et 12 ans. Un peu surprise, Anne. Elle n'attendait personne. Et encore moins l'immense panier de fruits frais qui lui fut livré.

«Que des fruits de première qualité, vraiment croquants», s'étonnait Anne, lundi. Au télé-

phone, la jeune mère de famille — qui désire conserver son anonymat — était visiblement émue, secouée par la vague de solidarité que son témoignage sur la pauvreté a soulevée dans les derniers jours.

Racontée par quelques médias, son histoire a déclenché un mouvement dont la générosité l'a mise «mal à l'aise». «Je n'ai pas écrit cette lettre pour moi, mais pour l'ensemble des personnes qui sont dans cette situation», rappelle-t-elle.

Elle goûte toutefois la générosité des gens. Les fruits croquants, par exemple. Un symbole pour elle. Dans la lettre qu'elle a rédigée pour raconter le quotidien d'une famille monoparentale empêtrée dans un combat quotidien contre la faim et le manque d'argent, Anne consacrait quelques lignes aux légumes et aux fruits «mous et/ou fripés».

VOIR PAGE A 8: FRUITS

## L'œil compassionnel

Shoot to Help veut faire connaître le travail des ONG internationales

STÉPHANE BAILLARGEON

Il ne manquait plus que ça. On connaît les médecins, les journalistes et même les clowns sans frontières. Il y a aussi les étudiants, les homéopathes, les relations publiques et les optométristes sans frontières. Il ne manquait plus que les photographes et les vidéastes. Les voilà. Les voilà maintenant capables de se regrouper autour de l'organisme montréalais Shoot to Help.

L'organisation sans but lucratif fondée en juin propose de «donner une représentation photographique et vidéo professionnelle» aux personnes qui «dédient leur vie aux autres» afin de les aider à «présenter leur mission et leurs impacts», résume le site shoottohelp.org.

«Nous voulons donner plus de visibilité positive aux organismes qui font de l'aide internationale, poursuit Frédéric Séguin, cofondateur de l'organisme. Nous voulons changer l'image de ces groupes de coopération internationale trop souvent réduits à la tristesse, à la pauvreté, à l'Africain en train de mourir de faim.»

Son collègue rencontré en même temps lundi, au *Devoir*, enchaîne. «Oui, évidemment il y a des problèmes, mais nous voulons mettre l'accent sur ce qui se fait de bien, dit Vincent Simard. Nous voulons promouvoir cette entraide positive parce que, pour inspirer le changement, il faut montrer des exemples inspirants, des réussites concrètes.»

Ils sont trois amis derrière ce projet de communications qui serait unique au monde, trois amis dans la mi-vingtaine. Vincent Simard est diplômé en génie informatique. Frédéric Séguin arrive de HEC-Montréal, en affaires internationales. Il se passionne pour la photo et on peut

VOIR PAGE A 8: ŒIL



SOURCE ARTV

Le chanteur rock Joe Cocker sur la scène du festival de Woodstock, en août 1969

JOE COCKER 1944-2014

## L'adieu au monument

ALEXANDRE SHIELDS

Un monument n'est plus. La voix marquante de Joe Cocker, cet interprète génial, cette bête de scène imbibée de soul et de blues, s'est tue. Et avec lui disparaît aussi un symbole éloquent de ce que le rock peut faire subir à ses figures de proue, lorsque la tempête du succès frappe trop fort.

On mesure l'homme à sa voix. Celle, inoubliable, puissante, qu'il avait lorsqu'il est monté sur la scène du festival de Woodstock, un dimanche après-midi d'août 1969. À ce moment, Joe Cocker est très peu connu aux États-Unis, même si l'Anglais venu de Sheffield roule déjà

sa bosse depuis quelques années, essentiellement dans de petites salles.

Mais sur scène, quelques minutes avant que ne se déchaîne un orage particulièrement violent, l'homme à la mimique d'«air guitar» déginguée boucle son tour de chant avec *With a Little Help from my Friends*. Cette reprise flamboyante d'une pièce somme toute ordinaire des Beatles foudroie littéralement le public. Et lorsqu'il quitte la scène, les cheveux en bataille, Joe Cocker est devenu «*The Fantastic Joe Cocker*», dit l'annonceur maison. Le documentaire et le disque tirés de l'événement feront le

VOIR PAGE A 8: COCKER

### AUJOURD'HUI



Actualités: La Ville de Grenoble a entrepris d'en finir avec l'envahissement publicitaire. Page A 3

Une révolution est en cours pour rendre au citoyen ordinaire son système de justice. Page A 5

Le monde: Victime d'une panne géante d'Internet, la Corée du Nord est-elle la cible de représailles américaines? Page B 5



Avis légaux..... B 4  
Décès..... B 6  
Météo..... B 3  
Mots croisés..... B 8  
Petites annonces..... B 6  
Sudoku..... B 4

# La chaloupe du père Noël

Cadeau de fin d'année des journalistes du *Devoir*, la série Instantanés propose des textes de fiction inspirés par des photos d'archives du temps des Fêtes envoyées par des lecteurs à la rédaction. Aujourd'hui, un texte d'Odile Tremblay et un cliché de Mariane Ducharme.

ODILE TREMBLAY

Le père Noël s'est évadé! Branle-bas de combat au royaume des glaces liquéfiées. Les fées cherchèrent partout, jusque sous le trône d'or, et crurent toucher sa barbe en déterrant des mousses mal balayées. Alerte aux mains vides! Restait à déjouer les journalistes suspicieux, à rassurer les enfants, à engourdir les parents. Le service de presse diffusa des communiqués lénifiants, pour gagner du temps. Mais les heures étaient comptées. Pensez donc! Un 23 décembre... Et sous cette pluie qui détrempait les beaux costumes, en écorchant l'image de marque de leur chic assemblée. Misère à poil!

L'événement, à marquer d'une pierre blanche dans les annales arctiques, s'est déroulé — car un malheur n'arrive jamais seul — une semaine tout juste après la désertion des rennes, en une ère pas trop lointaine.

Rien n'allait plus au pôle Nord, dont la calotte fondait, laissant à nu quelques lichens hirsutes et édentés. Les rennes, révoltés par la trahison d'un ciel trop clément, avaient levé les pattes après le gros coup de chaleur, leurs empreintes vite effacées par le blizzard mouillé. Des panneaux « Recherchés »

furent placardés au palais, avec photos de leurs bouilles ornées de bois veloutés, et promesses de récompenses. En vain! Noyés peut-être dans ces rivières en crues déchainées? Sans ses compagnons d'attelage, le traîneau, jadis écarlate, rosissait d'ennui en prenant l'eau dans son garage mal isolé. Vous dire, la déconfiture des troupes...

Car le spleen polaire, ça s'attrape. Ne manquait plus que la désertion du grand patron. C'était le pompon!

Et comment le père Noël se déplaçait-il sans

traîneau avec son barda? Car les cadeaux s'étaient volatilisés en même temps que lui. Des détectives à bonnets rouges, après doctes réflexions et recherches *in situ*, armés de loupes et de lampes de poche, étaient parvenus à la troublante évidence: le patriarche les avait emportés mais sans les boîtes; toutes les étrennes dérobées avant le jour J du grand emballage. Avec 24 heures d'avance sur l'horaire de livraison habituel, son moyen de locomotion devait être plus lent que le classique traîneau volant. Élémentaire, mon cher Watson! Clap! Clap! Les détectives furent applaudis.

Mais le mystère demeurait entier. Où était le vieillard commissionnaire? En quel équipage? Et comment proté-



SOURCE: MARIANE DUCHARME

geait-il les précieux colis des trombes d'eau déversées par les cieux en pleurs?

Le palais envoya des émissaires dans tous les coins de la toundra ramollie. Fées et lutins bottés revinrent bredouilles, hagards et détrempés.

Seul un harfang, survolant les routes brisées où quelques voitures flottaient les quatre pneus en l'air, eut l'idée d'inspecter les rivières. Ce blanc hibou des neiges, repu après ingestion de délicieux lemmings, se sentait d'humeur folâtre et inquisitrice. En un élan d'or-

gueil (couronné symbole aviaire du Québec, il avait la grosse tête), l'oiseau se voyait déjà livrer le fuyard à une assemblée éperdue. Et si on lui offrait des hordes de lemmings en récompense... L'espoir fait vivre.

Au début pourtant, son œil jaune si perçant ne vit rien. Mais le harfang vola plus loin un jour durant pour rattraper l'homme, devinant à l'instinct les contours de sa forme mobile, comme il eût traqué une proie.

Ça parle au diable! Le père Noël se déplaçait en chaloupe. Comme il le lui confia plus tard, cette embarcation avait été transportée par vents et ravins jusqu'au cours d'eau sou-

terrain qui grugeait le palais. Après la fuite des rennes, déjouant sa cour conservatrice, il avait jeté à bord les cadeaux dans des sacs verts imperméables, avec un seul but: livrer sa cargaison à bon port.

De fait, la silhouette blanche et rouge ramait ferme, ne s'arrêtant que pour consulter sa montre: «*Pourvu que j'arrive à temps!*»

Or il approchait des chalets et des maisons justement, visant les cheminées à la ronde en larguant un à un ses présents. Tous les enfants l'ont vu souquer et lancer. Exploit homologué à minuit moins une.

Même le harfang fut épaté. Il s'inclina avant d'offrir au vieux héros le support de ses serres

pour rentrer au palais par voie aérienne. Hélas! En leur absence, le royaume des neiges avait sombré sous les eaux, comme l'Atlantide. Après avoir perdu le nord, ils retrouvèrent du moins la chaloupe pour livrer d'autres cadeaux de Noël, en équipage d'avenir. Avec symbole aviaire en figure de proue, s'il vous plaît. «*Et on navigue tellement mieux sans glace dans nos belles rivières, se réjouit le père Noël, incurable débinaire. Il fallait juste s'adapter.*»

Le Devoir

**D** Parcourir Tous les textes de la série à [ledevoir.com/motcle/series-les-instantanes](http://ledevoir.com/motcle/series-les-instantanes)

## (S') OFFRIR DU BONHEUR

Complétez vos cadeaux avant le 31 décembre et recevez gracieusement 1 expérience thermale\*!



LE BONHEUR ÉMANE DE NOTRE NATURE

CADEAU GRIFFÉ, BONHEUR CERTIFIÉ, LIVRAISON INSTANTANÉE



Par courriel



Cueillette à Montréal

À la boutique-cadeaux BALNEA  
4137 rue Saint-Denis

[forfaits.balnea.ca](http://forfaits.balnea.ca)

**balnea**  
réserve thermale

\*À l'achat de 2 forfaits massage. Certaines conditions s'appliquent. Consultez le [balnea.ca](http://balnea.ca) pour tous les détails.



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Si 51% des lieux montréalais portent des noms d'hommes, seuls 6% s'inspirent de grands personnages féminins. Encore en 2014, la Ville a ajouté 17 hommes pour 3 femmes seulement.

TOPONYMIE

## Au nom des femmes

Seuls 6% des lieux publics montréalais portent le nom d'une femme. Projet Montréal réclame des mesures.

JEANNE CORRIVEAU

Il y a bien la rue Jeanne-Mance, le parc Idola-Saint-Jean, le parc Judith-Jasmin et d'autres lieux rappelant de grandes Montréalaises, mais les femmes demeurent encore sous-représentées dans la toponymie de la métropole. Projet Montréal croit que la Ville devrait faire des efforts supplémentaires pour viser la parité dans les noms de lieux publics.

La toponymie montréalaise compte quelque 6000 noms. Or, seulement 6% d'entre eux sont des noms de femmes et 51% des noms d'hommes. «*On sait qu'historiquement, les hommes ont pris plus de place dans la toponymie à Montréal, mais en 2014, ça ne devrait plus être le cas*», estime la conseillère Valérie Plante, qui, en compagnie de sa collègue Érika Duchesne, a compilé les noms retenus au cours des dernières années à Montréal.

En 2014, 17 hommes, dont les cinéastes Pierre Falardeau et Norman McLaren, ont été honorés, contre seulement trois femmes, soit Lhasa de Sela, Claire Oddera et Emma Gendron. Un seul grand parc de la Ville, celui de Jeanne-

Mance, porte le nom d'une femme. Sept des vingt-deux piscines de la ville rappellent des personnalités féminines, mais aucun aréna n'a été baptisé du nom d'une femme.

La parité?

Érika Duchesne croit que tant les élus que les fonctionnaires devraient prioriser les dénominations féminines, de même que les noms issus des communautés culturelles et autochtones afin de mieux représenter la réalité montréalaise. «*Les décisions se prennent souvent dans chacun des arrondissements, autour d'une table. Parfois, on manque peut-être de connaissance pour bien connaître les femmes qui ont joué des rôles davantage dans l'ombre. Mais je suis certaine qu'il y a assez de femmes pour que les nominations soient paritaires*», estime M<sup>me</sup> Duchesne.

La conseillère suggère notamment que des personnes comme l'ancienne animatrice Michelle Tisseyre, décédée dimanche (voir texte en page A 4), Henriette Dessaulles, journaliste au *Devoir* pendant 30 ans, et la sénatrice Cairine Wilson, soient honorées dans la toponymie.

La Ville soutient que sa division du patrimoine fait déjà de la «*discrimination positive*» depuis une vingtaine d'années. «*Au moment d'une désignation d'un toponyme, si le choix existe entre un nom d'homme et un nom de femme, ce dernier sera privilégié*», indique son plan d'action pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal.

Négligées par l'histoire

«*Montréal est composée de 52% de femmes. Savoir qu'elles représentent seulement 6% de notre toponymie, ça me choque un peu*», souligne Cathy Wong, présidente du Conseil des Montréalaises.

Honorer les femmes demande un effort particulier, car leur rôle a souvent été moins reconnu, admet-elle toutefois.

M<sup>me</sup> Wong cite quelques femmes que l'histoire officielle a négligées, mais qu'elle souhaiterait voir honorées, soit la journaliste et dramaturge Eva Circé-Côté ainsi que la violoniste et chef d'orchestre née à Montréal Ethel Stark.

Le Devoir

# ACTUALITÉS

ÉCOLE SAINTE-CATHERINE-DE-SIENNE

## Les parents interpellent Bolduc

PHILIPPE ORFALI

En désespoir de cause, les parents de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne, dans Notre-Dame-de-Grâce, s'adressent au ministre de l'Éducation. Convaincus d'avoir épuisé tous les recours à leur disposition pour éviter que leur école « éclate » à la fin juin, ils demandent à Yves Bolduc de forcer la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) à leur prêter un bâtiment, dans une lettre obtenue par *Le Devoir*.

Près de 300 élèves de Notre-Dame-de-Grâce (NDG) devront parcourir une quinzaine de kilomètres de plus en autobus pour se rendre dans d'autres écoles, dès le mois de septembre prochain, si les commissions scolaires de Montréal et English-Montréal ne parviennent pas à s'entendre à la suite de la découverte de moisissures et de problèmes d'infiltration d'eau à Sainte-Catherine-de-Sienne, une école de langue française. L'établissement de la rue Somerled doit être fermé dès juin, pendant de deux à trois ans, le temps que soient effectués d'importants travaux de nettoyage et de reconstruction.

### Dans la cour

Aux yeux des parents et de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), la seule véritable solution se trouve juste à côté. L'école St. Ignatius, fermée il y a quelques années puis rouverte en tant que centre d'éducation pour jeunes à risque de décrocher, partage sa cour d'école avec Sainte-Catherine.

Président du conseil d'établissement de Sainte-Catherine, Louis Simard demande au ministre de « convaincre » la CSEM. Celle-ci refuse catégoriquement, affirmant avoir l'intérêt de ses élèves à cœur.

« La CSEM refuse toujours d'entendre raison et de considérer le prêt de l'école St. Ignatius, située juste à côté de notre école, pour le temps des travaux. Les arguments avancés par la CSEM n'apparaissent d'aucune manière raisonnables, notamment en ces temps de compressions. L'école pouvant contenir 320 places n'accueille qu'une quarantaine d'étudiants [...] qui proviennent de toute l'île de Montréal et n'ont aucune attache au quartier. »

« Monsieur le Ministre, nous ne pouvons plus attendre », ajoute-t-il. Les programmes Outreach et Focus pour décrocheurs qu'accueille l'école St. Ignatius sont à durée limitée, et peu d'élèves actuels seront présents en septembre prochain, fait-il valoir.

« Si on n'avait pas le choix, on le ferait, mais comme on en a un, on juge que ce n'est pas idéal de déplacer des jeunes de l'école alternative », a affirmé la présidente de la CSEM, Angela Mancini la semaine dernière. Elle a offert des espaces dans deux écoles secondaires ou une école désaffectée, dans Côte-Saint-Luc ou Ville-Émard. Beaucoup trop loin, de l'avis des parents de Sainte-Catherine.

Le cabinet du ministre Bolduc n'a pas rappelé *Le Devoir* lundi soir. La semaine dernière, une porte-parole avait indiqué que le ministre « se garde le droit d'intervenir » dans ce dossier.

Le Devoir

MICHEL DAVID

La chronique fait relâche pour les Fêtes.



La Ville a mis fin à son contrat avec le géant français JCDecaux.

JEAN-PIERRE CLATOT AGENCE FRANCE-PRESSE

## Grenoble, ville sans pub... ou presque

La Ville renonce à des centaines de milliers de dollars en mettant fin à un important contrat d'affichage. La décision audacieuse inspire.

CHRISTIAN RIOUX

à Paris

Des écrans partout. Dans le métro, sur les trottoirs, à l'entrée des villes, sur les murs des immeubles et aux arrêts de bus. Accrochée aux parois des Alpes, la ville de Grenoble a décidé d'en finir avec cet envahissement publicitaire. Du moins en partie.

La décision n'a pas fini de faire parler dans toutes les grandes villes européennes. À peine élu, le nouveau conseil municipal de Grenoble a décidé de mettre fin à son contrat avec le géant français de la publicité JCDecaux. Aux poubelles, les gigantesques panneaux lumineux de 8 mètres carrés et les plus petits de deux mètres de haut où les publicités tournaient en boucle. Le géant publicitaire devra même remballer ses colonnes Morris qui annonçaient les événements culturels.

C'est une première en Europe. La nouvelle coalition écologiste du maire Eric Piolle qui dirige la ville va ainsi supprimer de l'espace public de la ville 326 panneaux couvrant 2051 mètres carrés de publicité. On en profitera pour planter une cinquantaine d'arbres à la place et favoriser l'affichage des organismes communautaires.

Pour l'adjointe au maire Lucille Lheureux, chargée des espaces publics, « il s'agit d'une évolution normale liée à l'évolution de la ville. Cette publicité sauvage était liée à la ville des années 60 et 70, celle de la société de consommation avec son béton et ses autoroutes. Il fallait des publicités visibles de partout en voiture. Tout cela est devenu obsolète. La ville se tourne aujourd'hui vers les quartiers avec ses tramways et ses commerces de proximité. »

### Une perte sèche

Lucille Lheureux affirme que cette décision est soutenue par les commerçants grenoblois qui n'utilisaient pas ces espaces essentiellement monopolisés par de grandes marques françaises et internationales. Le maire a d'ailleurs promis à ces commerçants de leur réserver une partie de cet espace

« Cette publicité sauvage était liée à la ville des années 60 et 70, celle de la société de consommation avec son béton et ses autoroutes. Il fallait alors des publicités visibles en voiture. »

Lucille Lheureux, adjointe au maire de Grenoble

maintenant libre afin qu'ils fassent connaître leurs activités, comme les marchés de Noël ou la Fête des lumières.

Ces contrats représentaient jusqu'à maintenant pour Grenoble des revenus de 645 000 euros (918 000 \$) par an. À la mairie, on affirme que le nouveau contrat, s'il avait été renouvelé, n'aurait pas rapporté plus de 200 000 euros (285 000 \$), soit moins de 1 % du budget municipal qui atteint 330 millions d'euros (470 millions de dollars). La Ville devra néanmoins installer de nouvelles colonnes Morris qui servent à annoncer les activités culturelles.

« C'est une décision politique que nous assumons », dit Lucille Lheureux. « Nous l'avons promis en campagne électorale et nous l'avons fait ! Nous allons maintenant discuter avec les commerçants et les associations grenobloises de la façon dont nous devrions annoncer leurs activités. »

Chose certaine, cette décision a fait parler de Grenoble dans le monde entier. Lucille Lheureux a reçu des appels d'un peu partout. La ville de Prague s'est montrée intéressée par l'expérience de Grenoble. Quelques villes songent à lui emboîter le pas. À Bordeaux, un nouveau règlement devrait réduire la surface des affiches dans l'agglomération et supprimer les panneaux de 12 mètres carrés. Bien avant Grenoble, depuis 2009,

la petite ville de Forcalquier, dans les Alpes-de-Haute-Provence, avait banni la publicité de ses rues. Il faut dire que la ville est rattachée au parc régional du Luberon où une publicité trop agressive pourrait choquer les visiteurs.

À Lille, on songe aussi à imiter Grenoble. Mais, la note pourrait ici atteindre 1,5 million d'euros (2,13 millions de dollars) ! Dans le chef-lieu du Nord-Pas-de-Calais, un commando antipub appelé « Les Déboulonneurs » barbouille régulièrement les panneaux publicitaires de peinture.

Depuis les années 2000, les associations antipubs pullulent en France. Cela va de Paysages de France, aux Reposeurs en passant par Résistance à l'agression publicitaire (RAP). À l'appel du collectif Zéro Watt, vendredi dernier, une opération d'extinction des publicités lumineuses a été menée dans une vingtaine de villes françaises.

### Les abribus

Ailleurs dans le monde, c'est la ville de São Paulo qui, dès 2007, avait montré la voie avec sa loi *Cidade Limpa* (Ville propre) qui supprimait tous les panneaux publicitaires. Depuis, les habitants ont redécouvert l'architecture de certains immeubles qui étaient presque entièrement couverts.

À Grenoble, la publicité des abribus demeura néanmoins intacte. Le contrat n'arrive à échéance qu'en 2019 et il en coûterait une fortune de le rompre unilatéralement, dit Lucille Lheureux. Sans compter qu'il ne concerne pas que la ville, mais toute l'agglomération, et rapporte 500 000 euros (711 000 \$) chaque année. Il faudrait de plus reconstruire tous les abribus puisque, comme souvent en France, c'est l'annonceur qui les prend totalement en charge en échange de l'espace publicitaire offert par la ville.

Lucille Lheureux est convaincue qu'en supprimant la publicité, Grenoble montre la voie aux villes de demain. « Nous sommes des précurseurs. Ces panneaux publicitaires sont d'une autre époque et ils ne correspondent plus à la ville d'aujourd'hui. Il serait temps qu'on le comprenne. »

Le Devoir

FRATERNITÉ DES POLICIERS

## Les propos de Francœur sur les mosquées choquent

PHILIPPE ORFALI

Le caractère multiculturel de Montréal est une « richesse, non une menace pour notre sécurité », a estimé lundi Denis Coderre, en réaction aux propos tenus par le président de la Fraternité des policiers, Yves Francœur, dans une entrevue accordée au *Devoir*.

« Le président de la Fraternité doit préciser sa pensée », a déclaré le maire, alors que des organisations musulmanes dénonçaient elles aussi les propos du chef syndical.

Yves Francœur avait indiqué dimanche s'inquiéter pour la sécurité de ses confrères à la suite des incidents tragiques de la fin de semaine, à New York. Deux policiers ont été abattus par un homme qui souhaitait venger la mort de deux Afro-Américains, tués par des membres des forces de l'ordre. Quand *Le Devoir* lui a demandé pour quelle raison les policiers de Montréal pourraient être la cible d'événements tels que ceux arrivés à New York, M. Francœur a estimé que « le caractère multiethnique » de Montréal y était pour quelque chose. « On s'inquiète pour Montréal compte tenu de son caractère multiethnique, compte tenu des [attentats] d'Ottawa et de Saint-Jean-sur-Richelieu, a-t-il confié. Lorsqu'il y a des mosquées sur ton territoire, malheureusement il y a des gens plus extrémistes. »

M. Francœur avait ajouté détenir des informations lui donnant « de bonnes raisons de craindre des menaces ». Lundi après-midi, la police arrêta Jeffrey Labelle, un individu âgé de 21 ans, « récemment radicalisé » selon la GRC.

Yves Francœur n'a pas accordé d'entrevue, lundi, et n'en donnera pas au cours des prochains jours, « à moins qu'il y ait un incident nucléaire », a indiqué un porte-parole de la Fraternité à la *Montreal Gazette*.

Puis, en milieu de soirée, le syndicat a fini par diffuser un communiqué dans lequel il nuance les propos de son président. « Le caractère multiethnique de Montréal n'est pas un problème en soi, mais une facette importante et incontournable de la réalité montrealaise », écrit-on.

Haroun Bouazzi, de l'Association des musulmans et des Arabes pour la laïcité (AMAL, « espoir »), dénonce les propos de M. Francœur. « On a beaucoup de mal à comprendre ces pensées. Quand on pense aux incidents de Saint-Jean ou d'Ottawa, on se rend compte que, justement, ces gens n'étaient pas rattachés à des mosquées. Lorsqu'il y a eu des menaces semblables à Toronto [en 2006], c'est l'imam lui-même qui a appelé les autorités », souligne-t-il. La collaboration entre le SPVM et la communauté musulmane est « très bonne » selon lui.

### Craintes de terrorisme

En parallèle avec les déclarations de M. Francœur, un individu âgé de 21 ans, Jeffrey Labelle, a brièvement comparu lundi. Il a été accusé en vertu d'un article du Code criminel qui autorise l'arrestation de quiconque « commet un acte qui est susceptible de faire raisonnablement craindre que des activités terroristes sont ou seront menées ». Le juge a suspendu l'audience sur la mise en liberté afin de permettre au père du détenu de venir témoigner. Celui-ci devrait demander la libération de son fils sous sa supervision.

Ce sont ses proches qui ont averti les autorités. Les agents du SPVM se sont rendus au domicile de Jeffrey Labelle, dans le quartier Saint-Michel, où ils ont procédé à son « arrestation préventive », a expliqué le porte-parole du corps policier, Ian Lafrenière. « C'est une personne qui s'est radicalisée au cours des dernières semaines », a-t-il dit. Au cours d'une perquisition réalisée vendredi, des agents du SPVM ont découvert une carte de l'île de Montréal sur laquelle se trouvaient notamment les coordonnées de quatre postes de police. « Ce n'est vraiment pas ce qui nous a menés à l'arrestation », a dit M. Lafrenière. Il n'y avait pas de menaces directes à l'endroit des policiers. »

L'avocate de Labelle, Julie Bernier, a indiqué qu'elle demanderait à la cour une évaluation psychiatrique pour son client.

Avec La Presse canadienne

Le Devoir

Vous souhaitez suspendre votre abonnement pendant le temps des fêtes?

Faites-le directement sur notre site web.

EN 4 ÉTAPES FACILES !

1. Rendez-vous sur [ledevoir.com](http://ledevoir.com) ;
2. Cliquez sur l'onglet MON ABONNEMENT ;
3. Connectez-vous avec votre adresse courriel et votre mot de passe ;
4. Sous la section TRANSACTIONS POSSIBLES À PARTIR DU SITE, sélectionnez SUSPENSION TEMPORAIRE DE L'ABONNEMENT.

Simple et efficace.



Joyeux Noël et bonne année à tous nos abonnés !

LE DEVOIR  
LIBRE DE PENSER

## ACTUALITÉS

## L'Isle-Verte : la poursuite contre la Ville est abandonnée

Les propriétaires de la résidence du Havre, détruite par un incendie qui a fait 32 victimes, ont finalement décidé d'abandonner leur poursuite de 1,5 million à l'endroit de la municipalité de L'Isle-Verte. C'est la municipalité qui en a fait l'annonce, par voie de communiqué, lundi, en indiquant avoir été informée par les avocats des propriétaires de l'établissement, Roch Bernier et Irène Plante. Elle a ajouté que personne n'allait commenter davantage le dossier. Les autorités municipales attendent toutefois de voir si l'assureur des propriétaires de la résidence du Havre, Promutuel Assurance Rivière-du-Loup, a l'intention de maintenir sa réclamation, qui serait estimée à 2,3 millions. Le désistement survient quatre jours après la fin des audiences de l'enquête publique présidée par le coroner Cyrille Delage.

La Presse canadienne

## Coûts des bureaux des ministres : Coiteux insatisfait

Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, est insatisfait d'un récent exposé sur les dépenses d'aménagement dans les bureaux de circonscription des ministres, qui révèle notamment des dépenses de 173 365 \$ pour des travaux dans celui de Francine Charbonneau. Une porte-parole de M. Coiteux, Marie-Eve Labranche, a affirmé que le ministre a demandé plus de détails à propos des rénovations dans les bureaux des membres du conseil des ministres. Le président du Conseil du trésor a fait cette demande au p.-d.g. de la Société québécoise des infrastructures (SQI), Luc Meunier. «Le ministre était insatisfait des réponses fournies par la SQI, a-t-elle dit. Il a demandé des précisions.» Selon un document de la SQI, un budget total de 686 667,09 \$ a été consacré à l'aménagement dans les bureaux de circonscription des 27 membres du Conseil des ministres.

La Presse canadienne

## Métro : fin des travaux sur la ligne jaune

La Société de transport de Montréal annonce la fin des travaux de réfection dans le tunnel de la ligne jaune du métro. Le service est donc de retour sept jours sur sept, juste à temps pour la période des Fêtes. L'échéancier prévu a été respecté. Il aura fallu 25 fins de semaine pour colmater les fissures dans le béton, canaliser les infiltrations d'eau et effectuer divers travaux électriques. Le tunnel situé sous le Saint-Laurent est âgé d'une cinquantaine d'années. D'autres travaux complémentaires auront lieu durant la nuit en 2015.

La Presse canadienne



MANAN VATSYAYANA AGENCE FRANCE-PRESSE

Cette Bangladaise est venue se faire soigner dans un hôpital privé de Kuala Lumpur, en Malaisie. Elle est l'une des quelque 770 000 patients internationaux qu'accueille le pays.

## Soleil et chirurgie : le tourisme médical prospère en Asie

JULIA ZAPPEI  
à Kuala Lumpur

Le tourisme médical est en plein boom en Asie, où plusieurs pays portés depuis des années par une forte croissance offrent des soins de haute qualité à des prix attractifs, attirant des millions d'étrangers, venus même d'Europe et des États-Unis.

Le secteur de la santé bénéficie d'un « afflux de population vieillissante dans le monde, qui fait augmenter la fréquentation et le choix dans des hôpitaux de qualité », explique Josef Woodman, le p.-d.g. de l'organisation américaine Patients Beyond Borders, qui publie des guides consacrés à ce sujet. « C'est particulièrement vrai en Asie, où les disparités dans la qualité des soins incitent les gens à se tourner vers des pays comme la Thaïlande, la Malaisie, la Corée du Sud, Taiwan — et à venir même du Royaume-Uni et des États-Unis », ajoute-t-il, soulignant l'important potentiel de croissance à court terme dans ce secteur.

Des acteurs asiatiques de premier plan tels l'Inde, la Malaisie, Singapour et la Thaïlande effectuent une promotion active de soins médicaux en promettant aux patients d'économiser jusqu'à 80 % de ce qu'ils dépenseraient dans des pays développés, certaines sociétés offrant des forfaits combinant une opération pour se refaire le nez avec un séjour à la plage.

L'Asie du Sud-Est, en particulier, est considérée comme une « zone idéale » pour le tourisme médical, après des décennies de solide croissance économique dont certains pays ont profité pour créer des systèmes de soins de haute qualité à des prix compétitifs.

Les patients viennent à la fois de pays riches et pauvres,

« Les disparités dans la qualité des soins incitent les gens à se tourner vers des pays comme la Thaïlande ou la Malaisie »

Josef Woodman,  
Patients Beyond Borders

les premiers évitant les soins onéreux dans leur patrie, et les seconds recherchant des soins de meilleure qualité que chez eux, à l'image de Nusrat Hussein Kiwan, femme d'un cadre du Bangladesh venue subir un pontage coronarien en Malaisie.

Des centaines de millions

Depuis 2010, le marché du tourisme médical en Malaisie a quasi doublé, totalisant 770 000 patients et des recettes de 200 millions de dollars l'an passé, selon le gouvernement de cet Etat de quelque 28 millions d'habitants.

Autre pays d'Asie du Sud-Est, la Thaïlande (66 millions d'habitants) indique avoir accueilli en 2012 environ 2,53 millions de touristes médicaux, incluant ceux des stations thermales. En deux ans, le nombre de patients a augmenté d'un tiers et les recettes ont doublé à quelque 4,2 milliards de dollars.

À Singapour, les touristes médicaux ont dépensé l'an passé 630 millions de dollars, un montant légèrement gonflé par le coût de la vie relative-

ment élevé dans cette ville-Etat moderne de 5,4 millions d'habitants.

Face au boom du tourisme médical, la Malaisie a créé une institution consacrée à cette industrie prospère, dans un pays où l'anglais est très répandu et où les soins sont nettement moins chers qu'au Japon, aux États-Unis et en Europe, observe l'organisation Patients Beyond Borders.

Chirurgie esthétique

« Je reviendrais [en Malaisie] et je recommanderais sans aucun doute » ce pays, confie Alexandria Garvie, une Australienne de 61 ans, sur son lit d'hôpital à Kuala Lumpur. Elle a subi une intervention de chirurgie esthétique du ventre et déboursé au total 5000 \$, soit un quart de la somme qu'elle aurait dû payer en Australie pour la même opération, selon elle.

La plupart des touristes médicaux venant en Malaisie sont cependant plus fortunés et originaires de pays moins développés, tels l'Indonésie, suivie de l'Inde, du Japon et de la Chine. À l'avenir, la croissance de ce secteur devrait venir d'habitants de pays riches du Proche-Orient.

Pour attirer les patients, Beautiful Holidays, une agence de voyages de Penang, île du nord de la Malaisie, met en contact des clients étrangers avec des chirurgiens esthétiques locaux, organise leur séjour avec bilan pré et postopératoire, ainsi que des activités touristiques sur l'île connue pour ses plages et sites historiques.

L'idée, explique un responsable de l'agence, « c'est d'avoir des gens qui viennent ici pour des vacances — soleil et silicose — des choses comme ça ».

Agence France-Presse

MICHELLE TISSEYRE 1918-2014

## Hommage à une pionnière

Les hommages se multipliaient, lundi, quelques heures après l'annonce du décès de la pionnière de la radio et de la télévision Michelle Tisseyre.

L'une des personnalités les plus marquantes de Radio-Canada pendant plus d'un quart de siècle, M<sup>me</sup> Tisseyre est décédée dimanche soir à l'âge de 96 ans.

Née Mary Jane Michelle Ahern le 13 mars 1918 à Montréal, elle était la mère de Charles Tisseyre, journaliste et animateur scientifique à Radio-Canada, de l'écrivaine Michelle et du musicien Philippe Tisseyre. Elle a été l'épouse de l'écrivain et éditeur français Pierre Tisseyre, décédé en 1995.

« Une de nos plus grandes dames de la télévision et du journalisme francophone, M<sup>me</sup> Tisseyre aura marqué

jours dit que j'ai connu, dans les années 50, ce que les vedettes célèbres internationalement peuvent vivre. Il n'y avait pas moyen de mettre le nez dehors sans que quelqu'un nous reconnaisse. Nous étions adultes. »

« Tout cela peut paraître prétentieux, mais j'ai toujours dit que j'ai connu, dans les années 50, ce que les vedettes célèbres internationalement peuvent vivre. Il n'y avait pas moyen de mettre le nez dehors sans que quelqu'un nous reconnaisse. Nous étions adultes. »

« L'aube des années

1960, M<sup>me</sup> Tisseyre continue de tenir des fonctions prestigieuses. En 1962, elle coanime le magazine *Aujourd'hui*, avec Wilfrid Lemoyne, tête d'affiche du service d'information de Radio-Canada.

Cette émission quotidienne d'affaires publiques, la première du genre, durera jusqu'en 1970 et générera des cotes d'écoute supérieures à un million d'auditeurs.

Au début des années 1970, M<sup>me</sup> Tisseyre donne un nouveau tournant à sa carrière professionnelle en participant à la fondation de la collection des Deux Solitudes avec son mari. Lauréate de nombreux honneurs et distinctions, dont l'ordre du Canada, M<sup>me</sup> Tisseyre a également joué au théâtre et dans plusieurs téléthéâtres.

En 1948, elle passe à CKAC. Elle retourne à la SRC peu de temps après, et avec la naissance de la télévision, en 1952, obtient sa propre émission, *Rendez-vous avec Michelle*. Ce premier talk-show au Canada, diffusé dans les deux langues

En 1941, Michelle Tisseyre fut la première femme à présenter le grand radiojournal de Radio-Canada.

En 1941, Michelle Tisseyre fut la première femme à présenter le grand radiojournal de Radio-Canada.

En 1941, Michelle Tisseyre fut la première femme à présenter le grand radiojournal de Radio-Canada.

lors de sa première saison, demeurera à l'antenne jusqu'en 1962. Parallèlement, de 1955 à 1960, elle anime *Music-Hall*, une émission de variétés d'envergure qui permettra de lancer la carrière de nombreux artistes. Elle y accueille aussi de grandes vedettes, comme Edith Piaf et Félix Leclerc.

Sa présence au petit écran, empreinte d'aisance et de simplicité, lui permet de recevoir de nombreux prix, dont celui de Miss Radio-Télévision, décerné à l'artiste la plus populaire, en 1959.

Le vedettariat

Dans une entrevue accordée au *Devoir* en 2002, M<sup>me</sup> Tisseyre avait rappelé que les personnalités du petit écran, à cette époque, étaient de véritables idoles. « Tout cela peut paraître prétentieux, mais j'ai toujours dit que j'ai connu, dans les années 50, ce que les vedettes célèbres internationalement peuvent vivre. Il n'y avait pas moyen de mettre le nez dehors sans que quelqu'un nous reconnaisse. Nous étions adultes. »

« Tout cela peut paraître prétentieux, mais j'ai toujours dit que j'ai connu, dans les années 50, ce que les vedettes célèbres internationalement peuvent vivre. Il n'y avait pas moyen de mettre le nez dehors sans que quelqu'un nous reconnaisse. Nous étions adultes. »

« L'aube des années 1960, M<sup>me</sup> Tisseyre continue de tenir des fonctions prestigieuses. En 1962, elle coanime le magazine *Aujourd'hui*, avec Wilfrid Lemoyne, tête d'affiche du service d'information de Radio-Canada.

Cette émission quotidienne d'affaires publiques, la première du genre, durera jusqu'en 1970 et générera des cotes d'écoute supérieures à un million d'auditeurs.

Au début des années 1970, M<sup>me</sup> Tisseyre donne un nouveau tournant à sa carrière professionnelle en participant à la fondation de la collection des Deux Solitudes avec son mari. Lauréate de nombreux honneurs et distinctions, dont l'ordre du Canada, M<sup>me</sup> Tisseyre a également joué au théâtre et dans plusieurs téléthéâtres.

La Presse canadienne



ARCHIVES LE DEVOIR

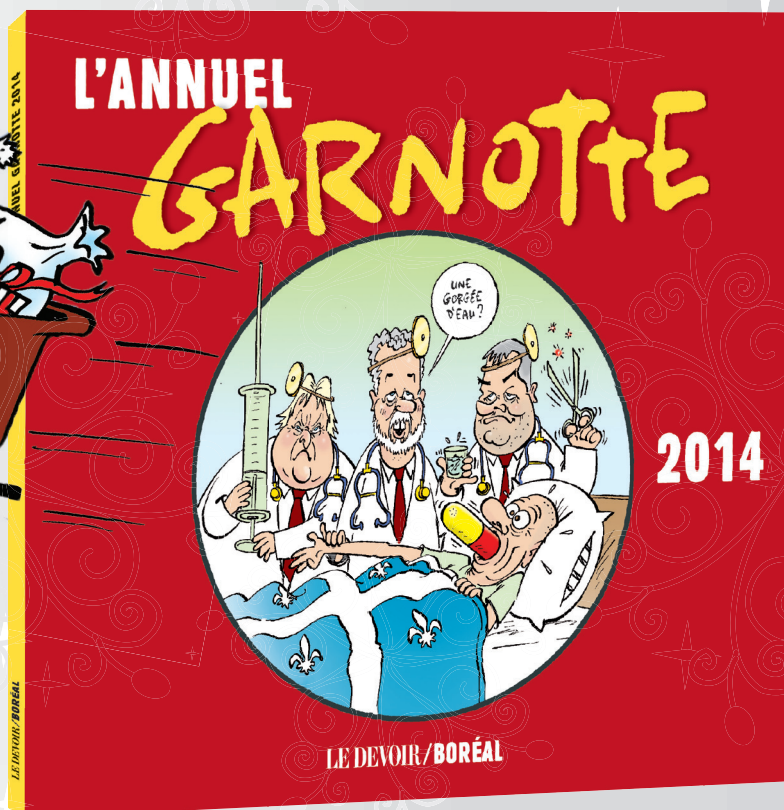
En 1941, Michelle Tisseyre fut la première femme à présenter le grand radiojournal de Radio-Canada.

POUR LES FÊTES, OFFREZ LE DEVOIR EN CADEAU ET RECEVEZ

L'ANNUEL GARNOTTE 2014

(Valeur de 24,95 \$)

LeDevoir.com/PromoNoel  
1 800 463-7559



13 éditions du samedi pour 38,60 \$, taxes incluses !  
D'autres types d'abonnements peuvent être offerts. Offre valide jusqu'au 24 décembre 2014.

## ACTUALITÉS

## La justice sur la voie d'accès

Pour faire en sorte que la justice cesse d'être un bien de luxe, le système judiciaire veut simplifier les choses

HÉLÈNE BUZZETTI  
Correspondante parlementaire  
à Ottawa

Elle aurait pu faire du bruit, mais elle ne faisait décidément pas le poids de décibels dans la rumeur électorale du printemps dernier. C'est donc discrètement que la loi 28 réformant le Code de procédure civile a été adoptée. Elle signe une petite révolution dans le monde de la justice au Québec et s'inscrit plus largement dans une initiative pancanadienne, que pilote le juge de la Cour suprême Thomas Cromwell, de rendre au citoyen ordinaire son système de justice.

Tout a commencé quelque part en 2008. La juge en chef de la Cour suprême du Canada, Beverley McLachlin, constate que la justice canadienne est rendue inaccessible pour le commun des mortels. Des femmes renoncent à exiger la pension alimentaire d'ex récalcitrants parce que les frais d'avocats grugeront les profits. Des propriétaires abdiquent devant des entrepreneurs parce que les procédures seront trop longues... Un sérieux coup de barre est nécessaire. M<sup>me</sup> McLachlin mandate un de ses pairs, Thomas Cromwell, pour piloter cette initiative.

Le juge de Nouvelle-Écosse va à la rencontre de ses homologues provinciaux, des ministres de la Justice et de tout le gratin juridique canadien. Son Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale accouche à l'automne 2013 d'un rapport dont l'entrée en matière est sans ambiguïté.

«Il existe un problème sérieux d'accès à la justice au Canada.

Le système de justice en matière civile et familiale est trop complexe, trop lent et trop cher. Il se révèle souvent incapable d'aboutir à des résultats justes, qui soient proportionnés aux problèmes qui lui sont soumis ou qui reflètent les besoins des gens qu'il est censé desservir.»

Le Comité propose un plan d'action en neuf points. Un an plus tard, quel constat pose le juge Cromwell?

«En général, je suis encouragé par l'état des choses, mais avec beaucoup de réserves. Parce que les réformes concrètes sont toujours très difficiles à mettre en application», dit le juge Cromwell au cours d'une entrevue estivale avec *Le Devoir*. «La prochaine année sera cruciale parce que c'est le temps d'agir.»

Selon le juge, la recomman-

«Si vous pouvez aller au CLSC ou appeler Info-Santé, ne venez pas vous asseoir dans une salle d'urgence.

C'est un peu ce qu'on veut faire.»

dation principale du Comité d'action est celle invitant les provinces à se doter chacune, d'ici 2016, d'une instance pour développer une vue d'ensemble du système et mettre en œuvre les réformes nécessaires. Car, dit-il, «pour moi, le problème principal est l'absence de coordination dans le système».

Une fois ces instances en place, il sera plus facile d'aller de l'avant avec l'implantation d'une «première ligne» judiciaire, où un triage des requérants se fera pour les aiguiller vers les services appropriés, ou encore la transformation des tribunaux en centre multiservices offrant des solutions de rechange à la judiciarisation (né-

gociation, conciliation, médiation). Le maître mot ici est simplification, insiste M. Cromwell, afin d'obtenir une «proportionnalité entre le processus, sa complexité, et ce qui est vraiment en jeu. On n'a pas besoin d'un arrêt de la Cour suprême pour régler une barrière entre deux voisins!».

## Le Québec agit

C'est exactement la voie qu'a prise le Québec avec sa réforme du Code de procédure civile, devant entrer en vigueur à l'automne 2015. La réforme fait passer de 7000\$ à 15 000\$ la valeur maximale des réclamations pouvant être adressées à la Cour des petites créances. Elle permet aux conjoints de fait en instance de séparation de joindre leur demande de partage du patrimoine à celles sur la garde de

l'enfant et la pension alimentaire afin d'éviter la multiplication des procédures. Par exemple.

En entrevue avec *Le Devoir*, la juge en chef de la Cour du Québec, Elizabeth Corte, explique que ce n'est pas la première fois que le Québec tente de simplifier son Code de procédure civile. «Il y a eu une réforme en 2003, une réforme dont certains vous diront qu'elle n'a pas si bien fonctionné et n'a certainement pas atteint tous les objectifs visés. Il y avait pas mal de résistance, de tout le monde. Il y a comme ça des idées dont le temps n'est pas encore arrivé.» Mais celle qui participe très activement aux travaux du juge Cromwell croit que, une décen-



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Un comité de la Cour suprême a proposé fin 2013 un plan d'action en neuf points.

nie plus tard, ce temps est venu. «Le nouveau Code de procédure civile est une occasion en or pour nous au Québec de soutenir nos efforts pour changer notre culture judiciaire.»

L'essentiel est de remettre le citoyen au cœur du système de justice pour qui, après tout, il est conçu. «Tout ce qui est guichet unique favorise le citoyen. Nous, on vit assez bien dans les dédales du système de justice, mais le citoyen, Monsieur et Madame qui a affaire à la justice ne sait pas vraiment si c'est la Cour supérieure, la Cour du Québec, ça c'est un juge de ceci ou un juge de cela.»

En réponse aux travaux de M. Cromwell, M<sup>me</sup> Corte a mis sur pied un Forum des principaux intervenants judiciaires pour simplifier et désengorger le système québécois. Elle veut s'inspirer d'une des initiatives déjà en place dans certaines régions du Québec (Longueuil, Laval, Gatineau, Saguenay, etc.) permettant de traiter plus rapidement les requêtes pour vices cachés de propriétés. Avant à Gatineau, illustre-t-elle, il fallait attendre entre 24 et 30 mois pour être entendu sur le fond. Désor-

mais, c'est moins de six mois!

Raison? Le juge saisi du dossier contacte immédiatement les avocats des deux parties. Il discute avec eux des attentes de chacun, établit les questions en litige, offre une possibilité de conclure un règlement à l'amiable rapidement. En moyenne, les cas se concluent maintenant en trois ou quatre mois. Seuls les plus compliqués vont de l'avant dans le système. «L'analogie que je fais est celle avec le système de santé. Si vous pouvez aller au CLSC ou appeler Info-Santé, ne venez pas vous asseoir dans une salle d'urgence. C'est un peu ce qu'on veut faire. Donner la solution appropriée.»

## Moins long, moins cher

Preuve que le système de justice canadien ne fonctionne plus pour les citoyens, de plus en plus de requérants se représentent seuls, sans l'aide d'un avocat. Ils sont maintenant plus de 50% à le faire. À Toronto, 75% des personnes qui déposent une cause liée au droit de la famille n'en ont pas! Au Québec, ce taux oscille entre 42% et 45%.

Loin d'être les illuminés québécois qu'on pourrait s'imaginer, ces gens n'ont bien souvent pas les moyens de se payer un avocat. Le Comité de M. Crom-

well a conclu en 2013 qu'en moyenne, il en coûtait entre 13 561\$ et 37 229\$ pour une affaire se soldant par deux jours de procès, le triple si le procès dure sept jours. Normal: un avocat fraîchement diplômé réclame 195\$ l'heure. Les autres? 380\$. En moyenne. Selon le juge Cromwell, cependant, «c'est le symptôme du problème, mais pas le problème lui-même». Si le système de justice était mieux organisé, il ne faudrait pas tant d'heures pour régler une cause.

En janvier, lors d'une rencontre de suivi aux travaux du Comité d'action, la juge en chef de la Cour suprême, Beverley McLachlin, avait brutalement posé la question. «Comment considérons-nous la justice? S'agit-il d'un bien de base qu'une société civilisée se doit de procurer à ses membres? Ou s'agit-il d'un bien de luxe, comme une voiture Ferrari ou une robe Dior, que seuls peuvent s'offrir ceux qui en ont les moyens, mais pas les autres?» La juge avait répondu à sa propre question rhétorique. «La justice est un bien social de base, tout comme la nourriture, le logement et les soins médicaux.»

Le Devoir

Encore aller au musée?



caillou<sup>MD</sup>  
est au Zoo!



Le Zoo l'hiver

Ouvert dès le  
26 décembre 2014\*

\* Fermé le 1<sup>er</sup> janvier

- Spectacle de cracheurs de feu
- Mascottes
- Amuseurs publics
- Labyrinthe géant
- Présentations des gardiens et des éducateurs
- Zone de jeux pour les enfants
- Des animaux dans la neige... ou bien au chaud à l'intérieur de nombreux pavillons!

DU 26 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER



ZOOGRANBY  
Y avez-vous pensé l'hiver?

OFFREZ LE  
STRØM  
EN CADEAU



strøm  
SPA NORDIQUE

Île-des-Sœurs  
Mont-Saint-Hilaire

## ÉDITORIAL

## SAGA DE L'ENFANT-JÉSUS À QUÉBEC

## Catastrophe annoncée

Une catastrophe annoncée: voilà ce à quoi ressemble le projet de mégahôpital l'Enfant-Jésus à Québec, si l'on se fie à l'analyse qu'en a faite un membre du cabinet du ministre de la Santé, Gaétan Barrette, laquelle fut dévoilée dans les médias la semaine dernière (voir le site d'information *ladose.ca*). La note étoffée de l'attachée politique devrait allumer des feux rouges au gouvernement. Elle justifie au moins la tenue d'une commission parlementaire spéciale où le projet sera évalué; sinon, le retour au projet initial, moins cher, très avancé, de la modernisation et l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Québec (HDQ).

Il faut sans doute commencer à parler de «saga» pour les projets des hôpitaux de Québec. Comme dans l'expression «saga du CHUM», de son emplacement. Au début des années 2000, le gouvernement Bouchard avait tranché pour le 6000, Saint-Denis. Le gouvernement Charest a tout remis en question. Le rapport Johnson-Mulroney recommanda de le faire au centre-ville. L'UdM et son recteur Robert Lacroix plaidaient ardemment pour le site d'Ouverture. Qui trancha? Le ministre de la Santé Philippe Couillard, non sans avoir défié son premier ministre, Jean Charest.

À Québec, la bataille que se livrent les tenants de l'Enfant-Jésus et les partisans de l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu est presque aussi épique, même si elle fait moins de bruit en dehors de la capitale nationale. Encore une fois, Philippe Couillard devra trancher. Au début de cette saga, il en fut un acteur. En 2007, il annonçait que l'Hôtel-Dieu «berceau de la médecine en Amérique du Nord» «fondé par les Augustines en 1639» serait agrandi et modernisé au coût de 400 millions. Le projet a évolué de 2005 à 2012, les coûts prévus ont augmenté. Mais en 2012, il était prêt à démarrer.

Le Parti québécois arriva au pouvoir. Malgré l'avancement du projet, il le remit en question. Souhaitant plaire à la clientèle caquiste de la région de Québec des banlieues, le gouvernement Marois a, en octobre 2013, fait l'erreur de stopper le projet de l'Hôtel-Dieu pour en lancer un autre, plus gros et coûteux encore, à l'Enfant-Jésus dans Limoilou. Le «Berceau de la médecine en Amérique du Nord»? Abandonné. Il n'y resterait au mieux qu'une petite urgence. Le reste serait «reconstruit» ou cloné dans Limoilou. (Pauvre Vieux-Québec. On voudrait lui nuire qu'on ne s'y prendrait pas autrement: après son hôpital, on compte lui enlever son marché public; une de ses dernières écoles primaires l'a déserté pour aller en banlieue, le Diamant de Robert Lepage et les nouvelles Casernes ne se feront pas... Et après on s'étonnera de l'omniprésence des magasins de t-shirts à touristes!)

Revenus au pouvoir, les libéraux, sans le dire publiquement, se sont mis à douter du projet de l'Enfant-Jésus. Des analyses ont été commandées par le ministre. Dévoilées dans les médias, elles l'ont mis mal à l'aise. Les coûts auraient doublé. De 1,7 milliard plus 300 millions pour l'HDQ, le projet «coûtera 3,2 milliards de dollars en plus des 515 millions nécessaires pour requalifier l'HDQ», peut-on lire dans la note.

Celle-ci regorge de formules alarmantes. La décision du gouvernement Marois? «Vivage précipité» aux «motivations nébuleuses». Le futur Enfant-Jésus? «Un hôpital plus gros que les CHU montréalais», plus gros que «99% des hôpitaux construits en Amérique du Nord depuis 1950»; un «scénario de regroupement qui n'a de parallèle nulle part au Québec». Près de 70% du budget servira à quoi? À reconstruire à Limoilou ce qui existe à l'Hôtel-Dieu. Pour quel résultat? «Le gain clinique net anticipé est [...] très maigre [...] alors que l'augmentation du ratio de chambres simples offrira un gain marginal dans l'incidence des infections nosocomiales tout en augmentant considérablement les coûts d'opération». En somme, croit le cabinet de M. Barrette, l'hypothèse d'implantation «n'est pas viable». Sans compter que le sol y est mou et marécageux, traversé par une rivière souterraine. Lors des premiers forages, on y est tombé sur une poche de gaz qui a brûlé pendant dix jours!

En 2005, pour régler la question de l'emplacement du CHUM, on avait tenu une commission parlementaire spéciale. «Pourquoi cette commission? [...] Il faut que les gens sachent exactement, quel que soit le projet qui va être autorisé, quels en sont les tenants et les aboutissants, et notamment la question des coûts», disait Philippe Couillard à l'époque. Justement, il faut tenir une commission parlementaire spéciale sur les projets hospitaliers à Québec. Les coûts en sont trop importants et l'analyse a été manifestement bâclée pour des raisons politiques. Le projet de l'Hôtel-Dieu était beaucoup plus avancé et, avec une réduction de sa taille, pourrait coûter quelque 1 milliard de dollars, être terminé plus rapidement et comporter plusieurs «gains» et avantages.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



## L E T T R E S

## Les Québécoises dorénavant périssables

Au Québec, il est connu que chaque femme peut disposer de son corps comme elle l'entend, sans droit de regard de l'homme, du mari ou du gouvernement. Cet état de fait a été ébranlé par le projet de loi 20 modifiant notamment la Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée. Selon le libellé du nouvel article 10, aucune activité de fécondation *in vitro* ne sera pratiquée par un médecin chez une femme âgée de plus de 42 ans, lequel médecin ne pourra non plus recommander à sa patiente un traitement à l'étranger. La date d'expiration des utérus québécois — ou devrions-nous plutôt dire des Québécoises — est tombée tel un couperet: 42 ans ce sera! Il faut bien comprendre ici qu'il n'est ni question de financement public de cette pratique médicale ni d'un «droit à l'enfant» qui, de surcroît, n'existe pas; il est ici question du droit des femmes à disposer de leur corps, et ce, qu'elles souhaitent avoir ou non un enfant.

En dépit de nombreux progrès réalisés permettant d'affirmer que la condition des femmes s'est améliorée, force est de constater que des résistances persistent. Le contrôle du corps des femmes par l'État que proposent le gouvernement Couillard et son ministre Barrette semble tout droit sorti d'une époque consommée. Si depuis 1988, aucun homme n'a de droit de regard sur la poursuite ou non d'une grossesse, rien ne

peut justifier en 2014 que l'État puisse limiter la possibilité de faire ou de ne pas faire un enfant, de suivre ou de ne pas suivre un traitement médical! Ainsi, l'État québécois s'immisce dans la liberté des femmes en limitant arbitrairement la possibilité de ces dernières de choisir librement de concevoir, à leur frais, un enfant. Après s'être battues pour la contraception, pour le droit à l'avortement, pour l'égalité, pour la fin de nombreux préjugés et même pour le port du pantalon, faudra-t-il aujourd'hui que des femmes se battent pour faire des enfants? L'effritement du choix que nous offrait la liberté de disposer de son corps s'amorce par un simple chiffre: 42 ans! Chaque citoyenne, chaque Québécoise, chaque future mère, est ainsi dorénavant nouvellement étiquetée tel un produit périssable.

Kristine Plouffe-Malette  
 Montréal, 19 décembre 2014

## La femme du poète

Elle vient de mourir, Thérèse Daoust. Anonyme, elle n'était pas que «la femme de», elle était la femme du poète Rémy Millard, décédé il y a peu de temps. Elle l'a donc encore accompagné. Thérèse le suivait partout, rayonnante, camarade active de ses lumineux mots, veilleuse, gardienne, vestale, muse fidèle du poète et professeur. Tout comme j'imagine, en larmes, les six filles qu'elle lui a données (dont l'une, hélas, tombée d'un haut balcon un jour funèbre). Je revois Thérèse, jeune, si vive, infatigable piétonne, au pas de jongleuse, rieuse, longs

cheveux au vent, dans les rues de Villeray, jadis... Et puis, pour longtemps, dans les bois, en hiver, en raquettes. Ou, en belles saisons, dans les prés et doux vallons à Saint-Placide — voisine du Vigneault en son Natashquan-la-Neuve — au bord du grand lac des Deux-Montagnes. Je revois ce beau cortège d'amour de femmes aujourd'hui dispersées, l'une, partie donc, génitrice généreuse. Qui vient tout juste de monter en «Paradis promis» pour le rejoindre. Condoléances aux filles et paix à tes cendres, Thérèse Rémy Millard!

Claude Jasmin  
 Sainte-Adèle, le 20 décembre 2014

## Plus loin que la charité

La période des Fêtes est dans une grande mesure une période de charité envers les plus démunis. Peu importe quand elle s'exerce, la charité ne devrait toutefois jamais nous faire oublier l'importance, avant tout, de travailler sans relâche à éliminer les écarts de richesse et de dignité entre nous.

L'une des plus grandes marques d'estime envers l'humanité consiste à s'employer à éliminer la pauvreté et la misère sous toutes leurs formes, en vue d'un monde juste, égalitaire et fraternel. Peut-être pourrions-nous en faire une résolution pour le Nouvel An 2015... et pour les années qui vont suivre.

Bruno Marquis  
 Gatineau, le 21 décembre 2014

## LIBRE OPINION

## Et si les « crétins » se levaient ?

CLAUDE DOSTIE J<sup>R</sup>  
 ÉVELYNE BEAUDIN

Mouvement Sherbrooke Démocratie

Ce mois-ci, les maires du Québec ainsi que le ministre des Affaires municipales ont offert aux contribuables du Québec un spectacle des plus singuliers. Tour à tour, les uns accusaient l'autre d'être celui qui prenait le bon vieux contribuable pour un «crétin». Une surenchère d'invectives indirectes dirigées vers l'absent, bien connu pour avoir toujours tort.

Alors qu'il y a à peine quelques semaines, les maires et le ministre s'entendaient comme larrons en foire en déchirant, avec le sourire, des contrats dûment signés avec leurs employés municipaux, ils étaient maintenant (presque) prêts à s'échanger des gros mots en duplex sur RDI.

Pas tous, évidemment. Les maires Coderre et Labeaume sont restés campés sur leur position de compromis, attendant patiemment leur récompense pour leur bonne tenue. Quelques jours plus tôt, plusieurs maires s'étaient aussi résignés à avaler la pilule des compressions de quelque 300 millions en transferts aux municipalités. Ils espèrent tous obtenir davantage du gouvernement lors de la négociation du prochain pacte fiscal, notamment une réponse favorable aux demandes formulées dans le livre blanc de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), publié l'année dernière.

Sans surprise, ce livre blanc réclame un nouveau partage des pouvoirs entre les municipalités et Québec, mais pour l'instant, cette autonomie réclamée par les municipalités demeure relative-

ment vague. Certains ont évoqué le pouvoir d'imposer des conditions de travail aux employés municipaux, de même que la réduction de la «paperasse» à envoyer à Québec.

Nous sommes d'avis que, peu importe les pouvoirs que l'on transférera finalement aux villes, une telle délégation devrait être pensée avec les citoyens. L'autonomie municipale ne doit pas être la monnaie d'échange d'une guéguerre entre Québec et les municipalités. Ça serait nous prendre pour des crétins!

Même si les élus municipaux sont toujours heureux de rappeler que le palier municipal est le «plus près des citoyens», ce n'est souvent là qu'un écran de fumée. En effet, les élections municipales n'attirent pas les foules; plusieurs maires et conseillers sont encore élus par acclamation partout au Québec. Les campagnes électorales sont souvent couvertes très inégalement par des médias locaux débordés qui se contentent de rapporter sans questionner.

Au-delà des élections, la participation au débat public est très inégale dans les municipalités, notamment en raison d'un manque d'engagement des élus à l'égard des mécanismes crédibles de participation citoyenne. Au Québec, seule une poignée de villes se sont dotées d'une politique de consultation citoyenne. Outre Montréal et Gatineau, aucune ville ne peut se vanter d'avoir mis en place de véritables mécanismes de consultations publiques, relativement autonomes du pouvoir politique.

À preuve, prochainement, l'Assemblée nationale se penchera sur le projet de réduction de la taille du conseil municipal de Sherbrooke. Faisant passer le nombre de conseillers de 19 à 14, elle a

été votée au printemps après que des consultations publiques — au grand déplaisir du maire — eurent été tenues à la hâte et que des informations tendancieuses eurent été diffusées largement sur le sujet. Comme à Québec et à Longueuil déjà, les Sherbrookoises se verront bientôt amputées du quart de leurs représentants, sans grand débat à l'échelle nationale.

Cherchez l'erreur: d'un côté, on réclame plus de pouvoirs; de l'autre, on réduit le nombre de personnes qui exerceront ce pouvoir.

Que se passerait-il si Philippe Couillard proposait de réduire la taille du Parlement? Il y aurait un important débat. Ce n'est pourtant pas ce qui arrive dans la plupart des municipalités. Au lieu d'être espace d'une démocratie de proximité, la municipalité est trop souvent le lieu d'une gestion paternaliste frôlant le despotisme.

La démocratie municipale a la santé fragile. Et, malgré les beaux principes énoncés dans le livre blanc, aucun engagement sérieux n'a été pris pour l'instant par les maires de l'UMQ au sujet de la mise en place de remparts contre une potentielle dérive fâcheuse dans les villes du Québec.

C'est pourquoi l'imposition par Québec de certains mécanismes automatiques de consultation, comme c'est le cas en matière d'urbanisme, nous apparaît essentielle afin non seulement de parer, par exemple, aux décisions unilatérales d'un parti politique municipal, mais aussi pour, peut-être, encourager la participation citoyenne. Doit-on rappeler l'évidence? L'autonomie ne doit pas se faire au détriment de la démocratie.

## IDÉES

MULTINATIONALES AU LUXEMBOURG

## Et si la légalité aussi était douteuse ?

Au Canada, la Loi de l'impôt sur le revenu contient une disposition générale contre l'évitement fiscal

PASCALE CORNUT ST-PIERRE

Doctore en droit de l'École de droit de Sciences Po, Paris, Association des juristes progressistes

« Tout à fait légal, mais tout à fait immoral » : devant les scandales qui éclatent lors de la révélation des planifications fiscales auxquelles se livrent aujourd'hui la plupart des entreprises multinationales, même les plus indignés concèdent qu'il s'agit de stratagèmes conformes aux lois.

Or, la légalité de ces montages complexes, par lesquels une entreprise se sauve de l'impôt en se démultipliant en des dizaines, voire en des centaines d'entités juridiques distinctes situées dans plusieurs pays, est-elle si bien établie ? Cela semble moins clair que ce qu'on laisse généralement entendre.

Au Canada, la Loi de l'impôt sur le revenu contient une disposition générale contre l'évitement fiscal, qui permet de ne pas conférer un avantage fiscal prévu par la loi lorsque des opérations sont effectuées principalement dans le but d'obtenir un tel avantage. Autrement dit, les opérations juridiques ou financières des contribuables devraient avoir une raison d'être qui ne se limite pas à l'évitement d'impôts ; lorsque leur principale motivation est liée à la fiscalité, la loi considère qu'elles sont dépourvues d'objet véritable et que le fisc devrait supprimer l'avantage obtenu si elles détournent la loi de ses objectifs. Il s'agit d'une variante du vieil adage juridique selon lequel il faut respecter non seulement la lettre, mais aussi l'esprit de la loi.

Les documents confidentiels révélés récemment dans l'affaire



La zone financière du Luxembourg est le théâtre d'un scandale depuis novembre.

EMMANUEL DUNAND AGENCE FRANCE-PRESSE

faire « LuxLeaks » montrent bien à quel point les entreprises développent leurs structures d'une façon qui n'a rien à voir avec leurs activités économiques réelles, et ce, principalement à des fins d'évitement fiscal. On y décrit, pour approbation des autorités luxembourgeoises, les schémas simplifiés des réorganisations projetées par les Bombardier, Skype et Disney ce monde, où figurent des dizaines d'entités juridiques, situées au Luxembourg, au Delaware, en Suisse ou aux Pays-Bas, qui se prêtent et se remboursent des fonds, s'achètent ou se revendent des actions, se rendent des services de gestion financière — sans qu'on puisse dé-

celer le moindre indice d'objet véritable (c'est-à-dire non fiscal) motivant de telles transactions. L'accroc à l'esprit de la loi est patent. Comment parvient-on, malgré l'indignation que suscitent ces révélations, à maintenir intact le consensus quant à leur légalité ?

## Détournement

En faisant jouer, contre le principe selon lequel une opération juridique ou financière ne devrait pas avoir pour seul objectif d'éviter l'impôt, d'autres grands principes reconnus en droit canadien : qu'un contribuable, notamment, a le droit d'organiser ses affaires de façon à payer le moins d'impôts possible ; ou encore

que les diverses sociétés qui composent une entreprise sont autant de personnes juridiques autonomes, dont il ne convient de « lever le voile » qu'en cas de fraude ou d'abus. C'est en tenant compte de ces différents principes que l'interprétation donnée à la disposition anti-évitement de la Loi de l'impôt sur le revenu a jusqu'à présent été plutôt favorable aux entreprises, dans une jurisprudence qui a rarement jugé abusifs leurs stratagèmes fiscaux. Cela dit, il importe de rappeler que l'interprétation qui pondère ces grands principes est un art plutôt qu'une science, en soulignant à quel point l'équilibre qui en résulte n'est pas fixé

une fois pour toutes, mais susceptible d'évoluer avec l'air du temps.

La capacité qu'ont acquise les entreprises de choisir leur lieu d'imposition indépendamment du lieu de leur activité économique réelle, grâce à la multiplication d'entités juridiques existant uniquement sur papier, est devenue l'un des problèmes majeurs de notre époque. Les stratégies de planification fiscale des multinationales détournent l'esprit de nos lois sur l'impôt de façon si grave qu'il sera difficile de maintenir longtemps l'illusion de leur légalité.

Légal, tout ça, dites-vous ? Disons plutôt d'une légalité discutable.

## La halte de Noël

Dieu s'est dépoillé de sa condition divine pour assumer la condition humaine

JEAN-CLAUDE RAVET  
Rédacteur en chef de Relations

Noël est une des fêtes les plus importantes du christianisme. On le comprend aisément, puisqu'elle fait mémoire de la naissance de Jésus.

Mais a-t-elle encore quelque chose à dire à notre société, outre les manifestations festives, les décorations lumineuses, les crèches et les sapins traditionnels, et surtout le Noël marchand qui, il faut bien le dire, avec sa ruée aux cadeaux, la frénésie du magasinage qu'il suscite, en est proprement l'image inversée, pervertie ? Comme le judoka se sert de la force de l'adversaire pour le maîtriser, ainsi l'a fait habilement le capitalisme avec cette fête profondément subversive : le père Noël n'est-il pas une invention de Coca-Cola ?

Noël met en scène un don immense, sans calcul, presque irrationnel pourrait-on dire, non monnayable, car il n'y a pas de réciprocité possible : le don de Dieu au monde, dans le grand silence de l'histoire. Autant dévoilement qu'expérience de Dieu.

Selon le récit de la nativité de l'évangile de Luc, un enfant, emmailloté dans une mangeoire, incarne Dieu dans le monde. L'éternité se fait contingence et la toute-puissance divine, fragilité et li-

## DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages de leur publication. Cette semaine de Noël, voici un texte paru dans *Relations* en 2007, dans le n° 721 ([cjf.qc.ca/fr/rerelations](http://cjf.qc.ca/fr/rerelations))



berté humaines. Dieu fait sa demeure dans le « trop » humain : ce qui depuis toujours s'oppose au sacré, le domaine où se meuvent les prêtres ou encore les rois qui se proclament ses représentants sur terre. Dieu devient solidaire du monde apparemment abandonné de Dieu.

## La faiblesse de Dieu

Les premiers chrétiens en témoignent dans ce qui est connu comme l'hymne aux Philippiens (Phi 2, 6-11) : Dieu s'est dépoillé de sa condition divine pour assumer la condition humaine, implacablement humaine, celle de l'opprimé, de l'humilié. Expérience de Dieu de la souffrance, passion de Dieu. Il disparaît comme pouvoir, comme « Dieu tout puissant », pour être là où les croix se lèvent, identifié aux crucifiés.

Cette manière d'être de Dieu inaugure une manière d'être au monde. Pour bien des croyants, Dieu étant le créateur, maître du monde, l'être humain n'aurait d'autre choix que de s'agenouiller, lui obéir et rendre un culte. Mais Noël nous informe d'autre chose : une nouvelle inouïe, incroyable et pour cela, à qui sait l'entendre, bouleversante. Les croyants sont confrontés à la faiblesse de Dieu, à son impuissance, et les non-croyants, de leur côté, à une épreuve du même genre interpellant la responsabilité humaine : dans le monde où ils habitent, en s'y croyant maîtres, pullulent une multitude d'idoles avilissantes qu'ils servent et qui, dans ce cas comme dans l'autre, détournent les hommes et les femmes de leur humanité. Au lieu de dire « Voyez comme

je suis Dieu, servez-moi, obéissez-moi », celui-ci dit plutôt : « Ce que vous avez fait à l'un des plus petits d'entre mes frères et sœurs, c'est à moi que vous l'avez fait. »

En rompant les frontières entre croyants et non-croyants, entre sacré et profane, Noël ouvre un espace commun où l'enjeu crucial est l'humanisation du monde et la « mondanisation » de l'être humain, cette manière d'être qui prend en compte le monde et s'en soucie, comme une dimension inhérente, essentielle à son humanité.

## Le revers du monde

Noël fait mémoire de l'extraordinaire au cœur du quotidien. C'est l'irruption d'une brèche dans l'existence par où s'entrevoit le revers du monde, se ressent l'invisible au cœur du visible et s'éprouve le langage comme demeure. Le réel n'est pas simplement ce qui est, il est habité de multiples possibles à explorer, que le cortège triomphal des vainqueurs du présent écarte du regard — espérance des déshérités, des humiliés, de tous les exclus du réel. Y répondre, c'est entrer dans une folie salutaire, rompre les rangs, interrompre le cours linéaire des choses, désobéir aux mots d'ordre du *statu quo* qui murent les consciences : « Soyez sages, servez les rangs, marchez d'un pas

assuré vers l'avenir. Tout est sous contrôle. » Au contraire, un temps d'arrêt s'impose. Noël témoigne à sa manière de ce « quelque chose » qui nous habite tout en restant en quelque sorte étranger, mais s'avère être la possibilité d'une vie libérée de ses chaînes routinières, d'une vie dans la liberté, qui vaille la peine d'être vécue. Et en regard de laquelle, la beauté lumineuse de la solidarité, de la justice, de l'égalité qui s'en dégage, jette dans l'obscurité les valeurs tant célébrées de succès, de fortune, de gloire, devenant aussi creuses qu'insignifiantes. Il va de soi que ce jour soit l'occasion de débordements, de dons sans mesure, d'une fête sans réserve...

« N'ayez pas peur... Un enfant nous est né », dit le messager de Noël, lignée d'une autre origine qui suspend la suite logique des choses et libère le cri, du plus lointain des âges, tout proche, de la terre. Qui sait entendre ce chant dans la nuit noire du monde voit vaciller le socle des empires, des palais, des transnationales, du destin, apparemment immuables — ne manque que notre agir pour les faire basculer. Espérance de nouveaux commencements.

Des commentaires ou des suggestions pour *Des Idées en revues* ? Écrivez à [arobitaille@ledevoir.com](mailto:arobitaille@ledevoir.com)

CONGÉDIEMENT DE CARL DESROSIERS

## Les employés de la STM ne comprennent pas la décision

JEAN-FRANÇOIS MYRE

Employé de la STM, résidant de Montréal

La nouvelle du congédiement de Carl Desrosiers à titre de directeur général de la STM, une entreprise à laquelle il a consacré 31 ans de sa vie, a suscité une onde de choc partout à la Société, des bureaux aux ateliers d'entretien en passant par les centres de transport. Rapidement, lorsque la nouvelle a été connue le 17 décembre, la stupeur a laissé place à la colère, à la tristesse et, surtout, à l'incompréhension. Pourquoi mettre à la porte un gestionnaire d'exception, apprécié de tous, qui aura consacré sa vie à faire avancer le transport collectif et dont l'expertise est reconnue mondialement ? Les employés de la STM ne comprennent pas.

Malgré les raisons officielles fournies par le président du conseil d'administration, nous ne sommes pas dupes, et il est clair que le congédiement de Carl Desrosiers est le fruit d'une commande politique. M. Desrosiers, Carl comme il le demandait toujours à être appelé, est loin d'être un « béni-oui-oui » et il avait la STM tatouée sur le cœur. A trop vouloir défendre le transport collectif à Montréal, il a probablement fait de l'ombre à certaines personnes en position d'autorité dans l'administration municipale.

## Un gars de la base

Carl était un gars de la base, qui a gravi les échelons de la STM pour devenir directeur général sans jamais oublier ses origines. C'est une des raisons qui font qu'aujourd'hui, 10 000 employés de la STM pleurent son départ. Notre capitaine a été forcé d'abandonner son navire en pleine tempête. Le tout à quelques jours du début de 2015, « l'année du transport collectif », selon le maire Coderre. Quelle farce.

Cette décision cynique, geste de basse politique digne d'un temps qu'on croyait révolu, nous laisse un goût amer. Surtout, son congédiement met en péril tous les progrès qui ont été accomplis sous sa gouverne par la STM depuis plusieurs années. Que les clients se préparent, des temps sombres pour le transport collectif à Montréal sont à venir.

Si la STM est reconnue aujourd'hui comme une des meilleures sociétés de transport en Amérique du Nord et si sa performance est aujourd'hui de classe mondiale, ce n'est pas le fruit du hasard. Si l'achalandage atteint des niveaux record alors que le taux de satisfaction de la clientèle frôle 88 %, c'est parce que quelqu'un, quelque part, prenait les bonnes décisions ; mais surtout savait rallier tout le monde dans l'organisation vers un but commun. Cette personne, c'était Carl Desrosiers, pas Philippe Schnobb.

Je pourrais aussi parler de sa renommée à l'international, du réseau de contacts impressionnant qu'il a su garnir au fil des ans, de la passion pour le transport collectif et la STM qu'on ressentait lorsqu'il nous parlait, mais je m'arrêterai là, car cela ne fait que me rappeler le trou immense qu'il laisse dans le cœur de la STM. Son départ laisse un grand vide qui ne saura être comblé par le premier venu. Les employés de la STM ne l'oublieront pas de sitôt.

## ACTUALITÉS

## ÉCONOMISTES

SUIITE DE LA PAGE 1

négociateur de nouvelles conventions collectives.

«Les salaires et traitements représentent en effet plus de 60% des dépenses budgétaires et, sans prêter l'attention requise à cette variable, il est impossible d'assurer la prestation de services de qualité dans le respect de la capacité de payer des contribuables», a laissé tomber l'ASDEQ dans son document transmis au comité présidé par l'ex-ministre Lucienne Robillard.

Sans s'avancer sur les demandes salariales et les offres de l'État, l'ASDEQ s'empresse toutefois d'ajouter que «le gouvernement doit faire en sorte que la rémunération globale de ses effectifs et des

élus soit proche de celle offerte par le marché» et que les «traitements et les programmes de formation continue dans la fonction publique soient suffisamment incitatifs pour inciter les personnes compétentes et talentueuses à y faire carrière».

Les négociations du secteur public s'annoncent ardues. Québec offre un gel salarial de deux ans suivi d'une augmentation annuelle de 1% pendant trois ans. Indignées, les centrales syndicales, qui représentent 400 000 des 540 000 employés du secteur public, demandent 13,5% sur trois ans.

Québec fait face à un déficit de 2,35 milliards cette année, mais compte retrouver l'équilibre budgétaire en 2015-2016. En 2014-2015, la croissance des dépenses de programmes devrait, selon le gouvernement Couillard, plafonner à 2,2%, comparativement à une hausse de

2,9% pour les revenus.

## Le public et les autres

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a récemment écrit que, sur le plan de la rémunération «globale», qui inclut les avantages sociaux, le secteur public accuse un retard de 7,6% par rapport aux autres salariés du Québec, dont 39% avec le municipal, 28% avec les «entreprises publiques» et 21% avec l'administration fédérale. Le retard par rapport au privé syndiqué est de 21% alors que, comparativement au privé non syndiqué, le public a 10% d'avance. Par rapport à l'ensemble du secteur public, la rémunération globale du public a 2,3% d'avance.

«Sans nécessairement enlever aux gens de la fonction publique et du parapublic, il faut évidemment penser que ceux qui permettent à ces gens-là

de recevoir leur rémunération n'ont souvent pas les mêmes conditions», a dit au téléphone le directeur général de l'ASDEQ, Bernard Barrucco. «[Il faut] trouver un équilibre, ce qui n'est jamais un exercice facile, mais cela doit plus que jamais être fait. L'idée n'est pas de retirer le gagne-pain des fonctionnaires. [...] Écoutez, j'en ai fait partie, du public. C'est une noble tâche.»

Quant à l'objectif du gouvernement de réduire de 3,2 milliards les dépenses de programmes, cela doit être un effet net, affirme l'ASDEQ. L'exercice ne devrait pas empêcher certaines dépenses d'augmenter si les économies totales, au final, sont les mêmes. «Quand on parle de discernement, c'est ça», a dit M. Barrucco. «Ne dérapons pas.»

Le Devoir

## CEIL

SUIITE DE LA PAGE 1

voir son travail sur [fredericseguin.com](http://fredericseguin.com).

«J'avais de la difficulté à trouver une job qui rassemblait tous mes intérêts, pour le développement durable, l'entraide internationale et la photo, dit-il. J'ai décidé de me la faire moi-même.»

Le troisième, Jonathan Darrieu, poursuit ses études en maîtrise à Sherbrooke. Il ne sera pas du premier voyage, début janvier, en Inde et au Myanmar.

En quatre ou cinq mois, le duo Simard-Séguin compte visiter et documenter une quinzaine de projets en marche, dans le sud du sous-continent, dans l'Himalaya aussi. Par exemple les efforts de *Room to Read*, organisme américain qui installe des bibliothèques dans les pays pauvres. Le premier florilège compte des réalisations en éducation, en environnement, pour la protection des animaux, dans les bidonvilles, auprès des réfugiés tibétains, etc.

«C'est notre projet pilote, dit Frédéric Séguin. Nous allons pouvoir montrer concrètement tout ce qu'on peut faire de bien.»

Le travail documentaire ne se concentre pas nécessairement sur les interventions québécoises ou canadiennes à l'étranger. Shoot to Help diffuse en anglais et en français. Le slogan de la com sans frontières dit: «Capturing Goodness, Everywhere». Les trois amis s'y présentent comme Fred, Jo et Vince.

«C'est une espèce de blogue à multiples usages, explique Vincent, avec une structure complète de réseaux sociaux. Nous sommes pas mal prêts de ce côté. Le contenu sera partagé avec les organismes qui pourront l'utiliser gratuitement comme ils le veulent pour leurs propres communications.»

## Propagande?

Le mot est lancé. Est-ce le bon? Est-ce du journalisme? Frédéric explique que le matériel sera aussi proposé aux médias traditionnels pour diffusion sur des plateformes d'informations tradi-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Vincent Simard et Frédéric Séguin s'apprentent à lancer la première expédition de Shoot to Help.

tionnelles. «Mais nous voulons conserver notre indépendance, dit-il. Avec un média traditionnel, on n'aurait pas nécessairement le choix de ce qu'on fait.»

À l'inverse, il faut bien remettre en question leurs rapports avec leurs «clients». Shoot to Help, est-ce de la promotion, voire de la propagande, sous un autre nom? «Nous sommes aussi indépendants des ONG, poursuit Vincent Simard. Le travail critique ressort déjà beaucoup dans les médias. Ce qu'on y relaie, ce ne sont pas les 800 bons coups de Greenpeace, mais son mauvais coup. Nous, justement, on veut éclairer une autre facette de l'entraide internationale. Nous sommes tout à fait conscients que certains organismes ne sont pas 100% propres. Mais ce sont peut-être de plus grandes structures qui

n'ont pas besoin de publicité. Nous, nous allons nous concentrer sur les bons coups des petites.»

Frédéric Séguin ajoute qu'un contrat balisera les rapports entre les deux côtés de l'œil compassionnel. «En plus, on fait beaucoup de recherche avant de les choisir.»

En tout cas, l'occasion ne fera pas le larron. La première expédition est montée avec des budgets de famine. Les organismes couverts aident un peu, par exemple en fournissant l'hébergement sur place. Des partenaires ont fourni de l'équipement. Il manque encore un peu d'argent pour compléter le financement populaire de 7800\$ sur la plateforme Indiegogo. Il ne manque plus que ça.

Le Devoir

## COCKER

SUIITE DE LA PAGE 1

reste pour asseoir sa notoriété.

Du jour au lendemain, on se passionne pour cette voix puissante sortie du coffre d'un homme d'à peine 25 ans. Et les influences, puisées dans le blues, la soul et le rock, sont évidentes. Il suinte du Ray Charles à chaque note, et ce, depuis plusieurs années déjà. Au point que l'on parle de lui comme du «Blanc qui sonne comme un Noir». Le *Rolling* affirme sans détour: «Joe Cocker est probablement le plus grand chanteur blanc de blues vivant.»

Les deux albums sortis en cette année 1969 sont truffés de reprises (notamment de Bob Dylan), mais chaque fois, la voix de l'Anglais propulse le son, lui donne un nouvel envol, ou encore un filet de mélancolie bien posé. L'interprète offre une âme à ces pièces.

Le succès, instantané, frappe fort, trop fort en fait. Après des mois de tournées éreintantes, Joe Cocker veut souffler un peu. Mais son agent — vautour à une époque où les jeunes artistes signent souvent des contrats sans les lire — a d'autres plans pour lui. Il lui annonce, en mars 1970, qu'il lui a organisé une tournée américaine de plus de deux mois débutant... 10 jours plus tard.

La tournée *Mad Dogs and Englishmen*, véritable contingent de musiciens, de groupes et de parasites de tous acabits passera à l'histoire comme le symbole de la démesure d'une époque partagée entre le rêve de communion des hippies et la réalité brute du show-business. Le disque *live* tiré de la tournée n'en est pas moins devenu un classique du genre. Un album à posséder, autant hier qu'aujourd'hui.

Mais pour Joe Cocker, le rêve s'est brisé à ce moment-là, dans un fracas de bouteilles engouffées, de drogues trop dures et de désillusions par rapport à une industrie qui brûle ses icônes, au nom du dieu dollar. Il sort de l'aventure avec trois sous en poche et le moral en berne.

## Descente aux enfers

Lorsqu'il tente de refaire surface, en 1972, la voix est éraillée, fatiguée. La descente aux enfers est en marche. Joe Cocker se retrouve même endetté envers sa maison de disques, qui lui suture le moindre cachet. L'époque est cruelle pour un homme qui sombre dans la toxicomanie, emporté à son tour dans la tor-

nade qui fait déjà des ravages dans les rangs des héros du rock'n'roll.

En 1974, au plus bas, il parvient tout de même à enregistrer *I Can Stand a Little Rain*, album sur lequel on retrouve *You Are So Beautiful*. La pièce devient le plus grand succès de sa carrière, montant les marches du palmarès Billboard jusqu'à la 5<sup>e</sup> place. On redécouvre un Joe Cocker émouvant au possible. Pourtant, Joe a oublié de chanter un couplet de la chanson, ce qui en dit long sur son état.

Il faut attendre le tournant de la décennie 80 pour que le succès, accompagné d'une sobriété retrouvée, soit de retour. Il revient à travers *Up Where We Belong*, paru sur une trame sonore à succès. La route vers son public n'en demeure pas moins ardue, progressive. Après des années à patauger dans l'ombre de lui-même, Joe Cocker est toutefois de retour, et pour de bon.

La décennie 90 lui donnera l'occasion de re-

trouver sa stature internationale. Les salles de spectacles sont pleines, le public y est. L'auteur de ces lignes était d'ailleurs à la salle Wilfrid-Pelletier, en 2009. Un voisin de siège avait les yeux pleins d'eau pour *You Are So Beautiful*. Joe Cocker a aussi enregistré jusqu'à la fin, multipliant les belles trouvailles vocales. En fait, son plus récent disque date de 2012, dernier des 21 de la liste.

Monument d'acier, ce Joe Cocker finalement emporté par un cancer a été salué lundi par plusieurs artistes, dont les anciens Beatles, qui ont évoqué la sensibilité de cet Anglais du Nord, mais aussi cette voix unique aujourd'hui disparue. La musique véritable est en deuil, mais ses adeptes peuvent certainement savourer l'œuvre, le monument musical laissé en héritage n'a rien perdu de son aplomb.

Le Devoir

## Le grand cri

Une fraction de seconde de pause avant le refrain final de *With a Little Help from My Friends*, le temps s'est arrêté. À 400 000 dans le grand demi-cercle d'humanité compacte, souffles retenus. Tout en bas de l'amphithéâtre naturel que les organisateurs avaient déniché sur les terres de Max Yasgur, il était là, défait comme un pantin aux fils pendants, bottillons par en dedans, presque en déséquilibre dans son t-shirt tie-dye qui semblait irradier de lui, continuant de faire semblant de jouer de la basse avec les mains, incapable de contrôler son corps. Et puis il a crié.

«Aaaaaarrggggggggggg!» Et la musique et le refrain ont suivi, immenses, presque méconnaissables par rapport à la version originale des Beatles (pas plus radicale réappropriation imaginable!), et Joe Cocker devint immortel. Et condamné. À reproduire

pour le reste de sa vie, dans tous les *shows* (chez nous souvent), ce moment. Le cri qui tue. Le cri d'appel d'une génération. Bien sûr, après cette fois-là au festival qu'on appela simplement Woodstock, il y aura une carrière, des disques, et des tournées, d'abord la fameuse, celle de *Mad Dog and Englishmen*, tournée de tous les excès, avec Leon Russell et la ribambelle de ces forains de musique, dont on fera un *road movie* documentaire: imaginez une commune hippie sur la route, avec un chien fou qui rigole en douce. Et pousse son cri. Joe Cocker aura été le gentil furieux de la musique pop-rock britannique, hors norme, avec cette voix qui n'était pas une voix de gars de groupe, une sorte d'anti-Tom Jones dans le timbre, mais égal dans la puissance. À ses débuts, dès 1964, l'irrépressible Cocker s'essayait déjà à chan-

ter du Beatles, mais *I'll Cry Instead*, façon Mersey Beat, le gardait prisonnier de la mélodie comme un chien enragé qu'on aurait muselé. C'est pourtant par les mêmes Beatles qu'il trouva sa voie et sa voix, finalement sans aide de ses amis: en s'extirpant le cri du fin fond de lui. Il vociféra pareillement le *Feelin' Alright* de Traffic, et encore du Beatles (*She Came in Through the Bathroom Window*), et trouvera son hymne à l'amour en *You Are So Beautiful*, entre autres appropriations totales et définitives, mais c'est toujours ce moment-là qu'on attendra, et qui le définissait et nous soulevait: son grand cri libérateur. Qui résonne encore, et résonnera. «Do you need anybody?», demandaient les Beatles. On aura eu besoin que Joe Cocker hurle l'amour, à la vie à la mort.

Sylvain Cormier

## FRUITS

SUIITE DE LA PAGE 1

Ces fruits que la majorité rejette sommairement au supermarché, mais qui sont aussi les seuls abordables pour ceux qui n'ont pas le luxe de choisir le croquant. «Ma fille et moi, on s'est assises et on a croqué nos fruits en riant, raconte Anne. Pour nous, c'était vraiment le père Noël qui venait de passer.»

Des fruits et des légumes, elle en mangera beaucoup plus à l'avenir. La collecte de dons organisée par le groupe Facebook *Parents de Rosemont et environs* a en effet permis de récolter une somme qui se traduira par la livraison, pendant au moins 70 semaines, d'un panier de fruits et légumes — généralement croquants — chez Anne.

Et ce n'est que la pointe du mouvement d'aide. Depuis jeudi, plusieurs dizaines de personnes ont contacté *Le Devoir* pour savoir comment contribuer. Elles s'ajoutent à celles qui avaient lancé le mouvement plus tôt. Dons matériels, dons d'argent, dons de temps (entre autres des éducateurs spécialisés qui veulent aider la fille d'Anne, qui vit avec une forme légère d'autisme), Anne s'est fait offrir un peu de tout pour elle et ses enfants — jusqu'à son chat, dont elle évoquait dans sa lettre le bienfait des ronronnements apaisants. Des chèques-cadeaux de toutes sortes ont été achetés, des titres de transport en commun ont été offerts, des entreprises ont accepté de servir de point de chute au mouvement d'aide...

Une personnalité publique d'envergure (qui désire garder l'anonymat) s'est déplacée jeudi pour prendre un café avec Anne, lui remettre un chèque et lui faire une offre d'aide à plus long terme. «J'ai été touché par son témoignage, par son courage et sa volonté de s'en sortir et d'offrir quelque chose de mieux pour ses enfants, disait cette personne lundi. C'est le genre de rencontre qui, pour moi, donne un visage concret à la pauvreté, aide à la comprendre.»

Ce n'est pas le seul: dans la foulée du témoignage de la maman-mystère, des dizaines d'autres du même genre sont apparus — notamment sur la page Spotted Austérité mise sur pied par Anne et une professeure. On y raconte la pauvreté... et aussi la crainte que l'austérité décriée à Québec n'amplifie le problème.

## Un certain malaise

Le mouvement d'aide réjouit évidemment la maman-mystère. Mais elle est aussi embarrassée. «J'ai un certain malaise, explique-t-elle. J'essaie de trouver une façon délicate d'encourager ces gens à se tourner vers des organismes communautaires ou des personnes de leur entourage qui auraient besoin d'aide. Je ne voudrais surtout pas abuser de la charité des gens, ce n'était pas le but initial.»

À l'origine de la lettre, il y avait plutôt l'idée de sensibiliser la population à ce qu'est la pauvreté, au-delà des chiffres. Les prouesses pour essayer de nourrir ses enfants trois fois par jour, des efforts qui n'enlèvent jamais complètement la faim. Les bottes et les manteaux d'hiver qui n'arrivent que par la générosité des autres. La vie dans un appartement trop petit. L'école qu'on ne paie pas, l'autobus qu'on ne prend pas. Le café latte qu'elle se paie une fois par mois, mais qu'elle regrette toujours.

Une réalité que l'étudiante d'une jeune trentaine d'années partage avec des milliers d'autres personnes, rappelle-t-elle. «Au risque de paraître ingrate, je n'ai pas répondu à toutes les offres d'aide, dit-elle. Ce n'est pas la honte d'accepter. Mais je ne veux pas être privilégiée parce que j'ai été capable de parler, parce que je suis capable d'écrire, parce que ma lettre a circulé. Je sais que c'est une chance qui n'est pas donnée à tous.»

C'est pourquoi elle souhaite que les dons cheminent vers des organismes qui distribuent plus largement, et dont le pouvoir d'achat est multiplié (à Moisson Montréal, par exemple, on calcule que chaque dollar donné permet d'acheter 18\$ de denrées). Et c'est pourquoi elle souhaite surtout que son cri du cœur survive à Noël... et à sa situation personnelle, temporairement allégée.

Le Devoir

## Rectificatif

Dans la chronique de Louis Cornélius publiée le samedi 20 décembre, Serge Larivée était présenté comme un «psychologue». Or, M. Larivée a bien un doctorat en psychologie, mais il fait plutôt partie de l'Ordre des psychoéducateurs.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur [ledevoir.com](http://ledevoir.com)



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel [agenda@ledevoir.com](mailto:agenda@ledevoir.com)